



Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/16-696-330 du 29/02/2016

CONCOURS EUROSCOLA 2016

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs Académiques des Services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC - Tel : 04 42 95 29 70 - Fax : 04 42 95 29 74 - ce.dareic@ac-aix-marseille.fr

Le Bureau d'information en France du Parlement européen ouvrira début mars 2016 un jeu-concours en ligne www.euroscola.fr, sous forme d'un quiz QCM sur l'Union européenne. Les gagnants de ce jeu-concours participeront aux journées « Euroscola » au Parlement européen à Strasbourg au cours de l'année scolaire 2016-2017.

« Euroscola » est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne et d'en faire l'expérience directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens des 28 États membres de l'UE y participent et deviennent pour une journée « députés au Parlement européen » à Strasbourg (voir la page Facebook « Euroscola » : www.facebook.com/euroscola).

En effet, le jeu-concours « Euroscola » se déroule en deux étapes :

- 1) la phase d'entraînement, d'ores et déjà disponible afin de laisser suffisamment de temps aux élèves, s'ils le souhaitent, pour se familiariser individuellement avec l'outil et approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement de l'UE ;
- 2) la phase du jeu-concours, qui aura lieu **du 7 au 17 mars 2016**, et qui permettra au Bureau d'information du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2nde et 1ère des lycées de France métropolitaine qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées « Euroscola » de septembre 2016 à juin 2017. Entre 18 à 20 classes ou groupes seront ainsi sélectionnés, composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum.

Pour plus de renseignements sur cette toute nouvelle initiative du Parlement européen en France, rendez-vous sur le site www.euroscola.fr !

Contact : epparis@ep.europa.eu

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille